

Motion d'orientation PEEP 2005-2006

DES PARENTS D'ELEVES ENGAGES POUR UNE ECOLE DE QUALITE !

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole, promulguée le 24 avril dernier, donne un cadre très généraliste à l'organisation de l'Ecole pour les années à venir. Pour la PEEP, ce texte est un début de réforme de l'Ecole et répond partiellement aux attentes de notre mouvement. La PEEP continuera à participer aux travaux et consultations organisés en vue de la rédaction des textes et décrets officiels d'application de cette loi.

Notre Fédération s'appuiera sur les objectifs qu'elle a développés, tant devant la commission sur l'avenir de l'Ecole présidée par M. Thélot, que lors des nombreuses consultations qui ont accompagné la préparation de la loi d'orientation, en particulier sur les points qu'elle juge incontournables : socle des fondamentaux, mise en place effective des cycles, véritable éducation aux choix et réforme de l'orientation, politique ambitieuse d'apprentissage des langues, réforme des IUFM.

La PEEP poursuivra son action pour que les textes officiels consolident la place incontournable de membres à part entière de la communauté éducative des fédérations de parents d'élèves et de leurs représentants.

Notre Fédération, profondément attachée à un service public d'enseignement de qualité, et soucieuse de la réussite de tous les élèves, s'engagera dans cette démarche constructive et responsable !